

GARNIER Jacques, LAMANTHE Annie, LANCIANO Caroline, MERCIER Delphine,
RYCHEN Frédéric

Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail – LEST

35, avenue Jules Ferry 13626 Aix-en-Provence Cédex

Contact : lamanthe@univ-aix.fr

MOBILISATION D'ACTEURS ET ENJEUX DE QUALIFICATION ET DE FORMATION DANS LE RENOUVELLEMENT DU TISSU PRODUCTIF REGIONAL

(LOCAL COLLECTIVE ACTIONS, SPECIFICATION OF SKILLS AND TRAINING IN THE
RENEWAL OF LOCAL PRODUCTIVE FABRIC)

Communication au 15th Annual Meeting on Socio-Economics - Aix-en-Provence 26-28 juin
2003 (Session d'initiative locale proposée par J.-B. Zimmermann : « Recomposition des SPL
et constitution de corps de connaissance »)

Résumé

La communication s'intéresse au renouvellement du tissu productif dans quatre sites d'une région du sud de la France, historiquement structurés par une activité productive. Dans chacun d'eux, la présence de ressources en connaissances et savoir-faire (situées ici dans les spécialités et qualifications des personnes, l'offre de formation, les spécialités et savoir-faire des entreprises et des dirigeants) apparaît comme un enjeu central de leur compétitivité mais qui pose partout problème. C'est un levier de l'action locale et l'objet d'une mobilisation collective s'inscrivant au cœur d'une dynamique visant à favoriser des forces centripètes (attirer et maintenir des activités) mais dont la portée est confrontée à des forces centrifuges, effets directs des processus de globalisation par lesquels ces sites sont traversés et à des effets de dépendance de sentier, issus de leur histoire. Ces terrains invitent à considérer que « les capacités collectives locales à construire et à faire évoluer une ensemble de ressources » doivent être entendues au regard des rapports entretenus par les forces en présence, qui en rendent les issues incertaines. Cette tension entre forces centripètes, forces centrifuges et de dépendance de sentier nous apparaît être au cœur de l'évolution de certaines formes d'économies locales « traditionnelles » comme celles qui nous intéressent ici.

Abstract

This paper deals with the renewal process of four local productive fabrics in the south of France. These areas are marked by a productive tradition that have been capitalized into a resource based knowledge and know-how (characterized by individual skills, professional capabilities, training supply, technical specificities, entrepreneurship) and now facing a competitiveness problem. These studies show that the building and the capacity of specification of individual skills and training are central forces that allow the local renewal of the local economic resources. The local investigations allow us to study how the local collective forces can modify the affectation of resources in the economy and what are the determinants of the public development process that turn traditional fabric into a new one. This collective dynamic process tries to concentrate, to attract and to keep economic development forces in the local economy, but it is over determined by global matters or by historical lock-in that constraint the possible development paths.

Une nouvelle problématique des rapports entre appareil productif et territoire

Avec la fin de l'ère fordiste, la transformation concomitante de l'organisation productive et des cadres régulateurs dominants a eu un double effet : la modification du rôle du territoire dans l'organisation productive et une montée concomitante de nouveaux cadres de régulation, plus locaux et plus différenciés. Ces transformations ont conduit à porter un nouveau regard sur les rapports entre appareil productif et territoire (Colletis et Pecqueur). Pendant l'ère fordiste, l'Etat jouait un rôle central dans la répartition spatiale des activités et dans leur régulation ; les rapports entreprises-territoires étaient fondés sur une grande stabilité du paysage industriel et de fortes spécialisations d'où pouvait découler une forte identification entre un territoire et une industrie (Zimmermann). La période plus récente se caractérise par une plus grande instabilité et une plus grande incertitude. Selon Colletis et Pecqueur, d'une part, « les contraintes financières pesant sur l'accumulation poussent les firmes à réduire leur engagement et à reporter les risques sur leur environnement » et, de l'autre, les effets de proximité sont recherchés pour « retrouver des avantages que la concurrence sans coopération ne permet pas de trouver ». Les firmes, -de plus en plus « nomades », par effet de la mondialisation de l'économie et de la technologie qui les conduisent à revoir le bien-fondé de leur implantation sur un site-, auraient donc de plus en plus tendance à vouloir tirer avantage de leur localisation et elles le feraient de plus en plus en mettant en concurrence les territoires potentiels de leur implantation. Ainsi, « les territoires sont jetés dans la concurrence pour l'accueil des investissements productifs qui transgresse les frontières et le niveau national » et fortement engagés dans « une stratégie d'attractivité à l'égard des grands flux d'investissements productifs transnationaux ». C'est dans une double capacité, d'attractivité et de différenciation, que semblerait se jouer aujourd'hui le devenir des territoires. Elle reposerait principalement sur la faculté que les acteurs du territoire ont à se mobiliser et à s'entendre afin de créer des ressources suffisamment spécifiques pour capter et maintenir des activités, créant par là pour elles des irréversibilités. Et c'est bien pour cette raison (capacité à « produire des externalités complexes ») que, selon ces mêmes auteurs, il s'agit là de territoires plutôt que de simples espaces localisés. La capacité des acteurs locaux à maintenir et à attirer des entreprises par leur mobilisation et leur entente collectives, apparaît ainsi de plus en plus, dans cette littérature, comme une condition centrale du développement et de la recomposition des systèmes productifs locaux.

C'est à cette problématique générale que le présent papier se propose d'apporter une contribution. D'une façon générale, cette littérature privilégie l'analyse des nouveaux rapports qui se nouent entre appareil productif et territoire à travers le prisme de la création de ressources en technologie, de l'innovation, des relations interentreprises et de sous-traitance dans les activités de pointe. De façon concomitante, elle tend à prendre en compte en premier lieu les acteurs qui participent à ces processus : principalement entreprises, universités, centres de recherches, structures d'interface... A l'opposé, notre travail prend le parti d'aborder ces questions à partir de l'analyse du devenir d'économies anciennes, voire traditionnelles, et des ressources que constituent les qualifications et la formation, notamment des salariés de base. Il s'intéresse aux logiques de transition entre les tissus constitués par les industries traditionnellement implantées dans certains territoires et l'émergence, sur ces mêmes territoires, de nouvelles activités¹.

¹ Recherche réalisée avec le soutien financier du Conseil régional et de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'une recherche en cours, les résultats exposés dans ce texte doivent donc être considérés comme provisoires.

Nous avons choisi de privilégier un approche comparative de quatre sites de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur correspondant à la définition initiale ci-dessus, mais inscrits dans des processus opposés :

- de rupture avec les activités traditionnelles, dans deux sites en reconversion : la ville de La Ciotat (arrêt de la construction navale) et le bassin minier de Gardanne (fermeture de la mine) ;
- de continuité avec les activités traditionnelles, dans deux sites caractérisés par des dynamiques d'adaptation : le tissu des activités liées à la parfumerie sur Grasse², le tissu agro-industriel de la basse vallée du Rhône (par continuité, nous entendons : adaptations successives des entreprises, des salariés et des emplois aux nouvelles conditions techniques et économiques).

Notre travail a pour point de départ une interrogation sur le devenir des ressources spécifiques liées aux activités traditionnelles qui s'y sont accumulées et sédimentées au cours du temps. Comme ressources, nous retenons plus particulièrement les ressources constituées / portées par les personnes : qu'il s'agisse des salariés des activités traditionnelles, des salariés potentiels (demandeurs d'emploi, jeunes encore formation, population nouvellement installée ou susceptible de s'installer), des entrepreneurs, effectifs ou potentiels : les qualifications professionnelles stricto sensu et les professionnalisés³ individuelles ; les identités et les savoir-faire collectifs existants sur ces sites (l'« atmosphère industrielle » de Marschall). L'intérêt est aussi porté aux modalités de construction de ces ressources : offre de formation initiale et continue, socialisation professionnelle au sein des entreprises, socialisation familiale, « atmosphère » des sites, mobilité inter-entreprises, modalités et supports divers de circulation des connaissances..., suivant l'idée que ces tissus constituaient initialement des espaces professionnels localisés cohérents (Garnier, Haas, Lamanthe, 1991)⁴.

Dans les processus de transition dont sont l'objet les territoires étudiés, ces ressources sont-elles des enjeux, notamment dans les logiques de développement économique qui y sont déployées? Sont-elles le support à de nouveaux développements potentiels ou, au contraire, sont-elles disqualifiées dans les dynamiques qui se mettent en place ? En quoi apparaissent-elles comme des atouts ou des handicaps pour l'implantation d'activités nouvelles ? Quelles sont leurs capacités d'adaptation et de recyclage ? Quelles sont les capacités des acteurs à renouveler /créer des ressources spécifiques et quelle est leur latitude d'action en la matière ?

² Nous n'aborderons pas ce cas par la suite, les enquêtes de terrain n'étant pas assez avancées.

³ « Par 'professionnalité' on entend la manière dont s'effectue le rapport à une activité professionnelle. Il s'agit bien entendu des connaissances et capacités classiques nécessaires pour exercer une activité, correspondant à ce que l'on appelle traditionnellement la qualification. Mais il s'agit également de toute une manière de se situer par rapport au travail –des valeurs, des normes comportementales – qui peuvent différer largement d'un pays à un autre, et dont l'importance dans le fonctionnement collectif du travail est particulièrement grande ». Elles sont principalement construites au sein des structures des appareils productif et éducatifs (D'Iribarne, 1989 p.19).

⁴ La notion d'espace professionnel (Maurice, Sellier, Silvestre, 1982) traduit l'idée générale d'une interdépendance entre les caractéristiques des modes d'organisation des entreprises, des qualifications mobilisées et des modalités de leur acquisition.

A/ Les mutations du tissu productif en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : reconversion et adaptation

a/ Des tissus d'implantation industrielle ancienne

On a à faire à deux types de tissus initialement différents, construits sur des logiques différentes.

De systèmes territorialisés où l'Etat a joué un rôle prépondérant

Les tissus de La Ciotat et de Gardanne correspondent à ce que Zimmermann (2000) qualifie de « modalité ancienne de rapport entreprises-territoires ». Fondé sur une stabilité du paysage industriel, il se caractérisait par de fortes spécialisations, le territoire se confondant avec la spécialité productive, voire même avec une seule entreprise dominante. La régulation de ces territoires s'effectuait par un « emboîtement hiérarchique des échelles spatiales » (et on ajoutera des acteurs intervenant dans chacune d'elle). Les deux sites en question n'en constituent pas moins des territoires, entendus ici à l'inverse de ce que seraient de simples espaces où se juxtaposeraient des activités, c'est-à-dire des « organisations particulières » (Colletis et Pecqueur), systèmes ayant leurs propres acteurs, leurs propres cadres régulateurs, leurs propres identités. L'Etat central a toutefois joué de tous temps un rôle important dans les activités concernées : soit dans leur constitution en tant que système territorialisé, soit dans leur régulation, rôle exercé cependant de façon différente dans les deux cas.

Dans le bassin minier de Gardanne, le système local « traditionnel » est fondé sur trois pôles d'activités articulées, dont l'implantation historique est liée à la présence d'une ressource naturelle, la lignite (charbon dont l'usage est essentiellement industriel), et à son exploitation depuis le 18^e siècle : les Houillères du Bassin Provence et Centre midi (HBCM, société de Charbonnages de France), qui exploitent les mines, issue de la fusion entre trois sociétés privées d'exploitation, nationalisées en 1946 ; une usine Péchiney installée en 1894 en raison de la proximité de la bauxite (Var), de l'énergie (charbon) et du chemin de fer ; une centrale thermique construite en 1953 via la Société Nationale d'Electricité et de Thermique (SNET) par le groupe « Charbonnages de France » pour produire de l'électricité (vendue à EDF) à partir de la lignite. Ces entreprises sont à l'origine de la constitution de tissus de sous-traitants locaux. On peut considérer que ces entreprises forment entre elles jusque dans les années 1985 un même système d'emploi et une même « communauté de vie ». Le système d'emploi est caractérisé par la force des marchés internes du travail, l'importance de la formation professionnelle et de la formation sur le tas dans les grandes entreprises qui renforce la qualification de la main d'œuvre, par les liens d'exclusivité avec les sous-traitants, un taux de chômage très restreint et une tradition de luttes ouvrières fortes (poids de la CGT). Les recrutements de salariés se font principalement à partir de liens familiaux, ce qui renforce les liens entre les individus au sein de l'espace professionnel local. Le patronat de type paternaliste se partage la gestion de la main d'œuvre avec les syndicats. L'Etat est omniprésent en tant qu'entrepreneur, les HBCM et la SNET sont des entreprises nationalisées, Péchiney a ce même statut brièvement en 1981. Leur gestion est nationale et leurs marchés sont souvent contraints (par l'Etat).

Le site de La Ciotat est marqué, jusqu'en 1987, par la prégnance d'un chantier naval de construction de grands navires ayant occupé jusqu'à 6000 salariés dans les années 70, ainsi qu'un nombre élevé de travailleurs employés par la sous-traitance entraînée par cette activité. On peut parler ici d'un système local, car très fortement ancré dans la ville de La Ciotat. Le

chantier, construit au cœur même de la ville, constituait celle-ci en ville-usine, c'est-à-dire en un territoire où le site naturel, le paysage, les infrastructures productives, les salariés du chantier, leurs professionnalités et les multiples institutions de la vie locale s'étaient construits, spécifiés et intégrés pendant plus d'un siècle. La ville et le chantier ont constitué un cadre – géographique, urbain, institutionnel – propice à l'intégration des travailleurs venus d'ailleurs pour y travailler : véritable melting pot, dans lequel ont été plongés les anciens ouvriers, paysans, artisans, commerçants venus de Marseille, du Var, de l'arrière pays provençal ou de l'étranger, notamment d'Italie. La construction des qualifications et des professionnalités s'opère dans cet espace local (centre de formation, dispositif de formation intégré au système productif... ; la ville étant elle-même un creuset de construction des compétences et de transmission des normes professionnelles, de père en fils), dans l'espace professionnel plus large des métiers propres à la construction navale et à l'espace physique de leur localisation (littoral méditerranéen où sont présents plusieurs centres formant à l'ensemble des métiers, mobilité entre chantiers au niveau national, fondée sur la mobilisation des mêmes compétences et des mêmes identités). L'activité de construction navale fait par ailleurs l'objet d'une importante régulation par l'Etat. Elle est organisée, des années 50 jusqu'à la fin des années 60, sur la base d'une série d'accords entre l'appareil d'Etat et les patrons de la construction navale. L'Etat y joue un rôle central de régulation, notamment entre les différents sites se déployant sur le territoire français (de Dunkerque à La Seyne en passant par Nantes, Saint Nazaire, Bordeaux Le Trait, Port de Bouc et La Ciotat), et ceci sur des bases très institutionnalisées. Ici il ne s'agit pas d'un Etat entrepreneur, mais plutôt d'une intervention étatique dans le cadre d'une branche composée d'une « constellation » intégrée d'entreprises privées, appartenant à des capitalistes issus du monde industriel, maritime ou financier. Les rapports entre l'Etat et ces entreprises constituent une forme de régulation nationale très intégrée autour de la politique étatique de gestion de la branche navale - s'enracinant dans le XIXème siècle mais fortement institutionnalisée depuis les années 50 – fondée sur l'idée que le secteur est stratégique pour l'économie et la sécurité nationales. L'évolution de cette branche, souvent conflictuelle ou frictionnelle, est largement régulée par une sorte de « convention » entre l'Etat, la Profession et le monde des salariés qui, avec leurs organisations, adhèrent eux-mêmes à l'idée du caractère stratégique de la branche navale et « cogèrent » en quelque sorte les chantiers, sans jamais en compromettre l'équilibre institutionnel global ou local. En contrepartie, ils sont assurés de la pérennisation des milliers d'emplois directs ou indirects ainsi que des « marchés internes » au sein desquels ils sont employés.

Des systèmes productifs localisés

Le tissu agro-industriel et celui de Grasse correspondent à des cas de figure plus proches des systèmes productifs localisés (Raveyre et Saglio, 1984) ou des districts italiens (Brusco, 1982). Le rôle de l'Etat a été nettement moins prégnant ici que dans les deux cas précédents, sans toutefois que l'on puisse dire qu'ils ont eu à évoluer dans un total isolement par rapport aux politiques étatiques. Bien au contraire puisque, en France, et contrairement à l'Italie, on connaît le rôle structurant que l'intervention de l'Etat central a eu sur l'ensemble du tissu productif au cours des années cinquante et soixante. Sous le coup d'une politique industrielle visant la modernisation et la concentration de l'appareil productif, tous les systèmes productifs localisés français ont du se restructurer, quand ils n'ont pas purement disparu (à ce propos voir Ganne, 1992). Les deux tissus qui nous intéressent en ont en quelque sorte réchappé même s'ils n'en sont pas ressortis totalement à l'identique : ici, les politiques étatiques ont eu moins de prise, ces sites ont conservé beaucoup de leurs traits traditionnels et

des capacités de développement endogène, ils ont fait preuve de plasticité (« capacité à engendrer de nouvelles combinaisons de ressources, à se recombinaisonner », Zimmermann, 2000).

Le tissu agro-industriel de la basse vallée du Rhône (nord des Bouches-du-Rhône et une partie du département du Vaucluse) constitue un système productif localisé, dont il a les caractéristiques principales : ensemble de PME, activités économiquement et socialement articulées, règles de conduite commerciale et professionnelle implicites, sans qu'on puisse à proprement parler d'un véritable district à la mode italienne (si on s'en tient à une définition orthodoxe). Il apparaît à la fin du 19^e siècle avec l'émergence d'une production agricole de fruits et légumes primeurs combinée à une activité d'expédition (les fruits et légumes sont regroupés par des expéditeurs qui les envoient par chemin de fer vers les centres urbains, notamment sur Paris). A ce couple, se joint une activité de transformation (concentré de tomates, fruits au sirop, légumes en conserves) qui utilise les surplus de la vente en frais. Ce système perdure, connaissant au fil du temps des évolutions marquées par les tendances lourdes d'origine exogène qui traversent l'ensemble du tissu productif national. Sa durée apparaît comme le résultat des modes d'adaptation « endogènes » face à des modifications de l'environnement économique (marchés, concurrence) et/ou des politiques nationales, et plus tard européennes (politique agricole commune, réglementation sur la sécurité alimentaire...), et d'appropriation de ces politiques. Et, malgré les prévisions récurrentes des « experts » de la disparition inéluctable de ce tissu traditionnel et de l'inexorable et nécessaire concentration et rationalisation des activités, malgré l'intervention volontariste des pouvoirs publics pour y impulser des dynamiques et des évolutions en rupture marquée, il semble toujours trouver en son sein les ressources propres lui permettant de s'adapter et de perdurer dans une certaine continuité (adaptation des activités et entreprises les plus anciennes/implantation de nouvelles unités dans la continuité des activités de base), même si ce n'est pas sans dégâts pour certaines d'entre elles. Dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 80, ce tissu a été marqué par un mouvement d'industrialisation et de rationalisation impulsé par les acteurs publics, notamment à travers la planification, en vue de son adaptation aux logiques de production et de consommation de masse, de généralisation du salariat et de création du marché commun agricole (industrialisation de l'agriculture, constitution d'une offre spécialisée de produits agricoles en direction de la transformation, implantation d'établissements de groupes nationaux de transformation qui se rapprochent des sources d'approvisionnement, développement de la seconde transformation, création des Marchés d'Intérêt National en vue de regrouper l'offre en frais, développement des centres techniques...), auxquelles il ne correspondait pas du tout mais dans lequel il s'est inscrit dans une certaine continuité. Il est resté un tissu de PME, majoritairement indépendantes et à gestion familiale, fonctionnant principalement dans la même logique marchande, spéculative et aléatoire qui est traditionnellement le propre de la vente en frais de fruits et légumes, plus orienté par un mode de fonctionnement fondé sur l'informel et le relationnel (Lamanthe, 1998, 2001).

b/ Des modes de transition différenciés

Par transition, nous entendons les processus qui se sont engagés dans ces tissus, à partir du début des années 80, en relation avec les transformations du contexte économique, technique et concurrentiel et les modifications d'ordre politique, social et réglementaire qui les ont accompagnées. Ces tissus se sont trouvés dans des situations contrastées : à La Ciotat et Gardanne les activités traditionnelles principales ont été fermées, l'engagement de processus de reconversion a conduit à l'émergence de nouveaux tissus qui se sont constitués sans lien direct avec les activités de départ ; dans le tissu agro-industriel, les entreprises traditionnelles

ont montré des capacités d'adaptation et de nouvelles activités se sont implantées dans une certaine continuité avec l'existant.

Dans les deux premiers cas, l'Etat a à nouveau joué un rôle décisif dans la fermeture des activités traditionnelles et dans les modalités de la reconversion. Ici, l'Etat défait ce qu'il avait fait. Si de nouveaux tissus se reconstituent aujourd'hui, on peut dire que les territoires d'origine n'existent plus, à tout le moins en tant qu'articulation cohérente entre un espace géographique et une activité ou un ensemble d'activités productives, même si les zones initiales d'implantation conservent, comme en creux, une identité très fortement liée au tissu traditionnel et continuent de lui être identifiées de l'extérieur.

Fermeture des principales activités traditionnelles et reconversion à Gardanne et à La Ciotat

Sur le bassin minier de Gardanne, la question de l'implantation de nouvelles activités a été posée dès 1961, pour compenser une réduction des effectifs employés à la mine suite à une vague d'automatisation. L'Etat-entrepreneur, à travers les HCBM, intervient directement dans ce sens à travers des investissements sur un terrain lui appartenant et des incitations diverses, qui conduisent à l'installation d'entreprises dans des activités forts différenciées. La perspective de fermeture de la mine pour des raisons de rentabilité liées notamment au coût de l'extraction, évoquée dès la fin des années 60 et initialement prévue en 2005 mais avancée à février 2003, conduit à l'accélération du processus de reconversion de l'ensemble du bassin, processus qui était déjà amorcé du fait d'une volonté d'anticiper les effets de la fermeture. Le processus de reconversion a suivi une double voie. Sociale, tout d'abord, avec l'adoption de mesures visant à contribuer à la cessation des activités d'extraction de la lignite et à en compenser les effets auprès des salariés (subventions à la fermeture de la mine, le plan charbonnier de 1992 finance le départ des mineurs à la retraite à 45 ans...). Economique ensuite, avec des mesures visant à attirer de nouvelles activités, engagées dès la fin des années 70 (ou trois entreprises de micro-électronique s'implantent). Plus récemment, les acteurs publics ont identifié et institutionnalisé le bassin minier comme territoire en reconversion, en délimitant un périmètre considéré comme devant pâtir de la fermeture de la mine et donc habilité à recevoir, à ce titre, des aides financières et impliquant des investissements lourds en matière d'équipements et d'infrastructures directement destinés aux entreprises. Ce second volet repose sur le choix de ses principaux acteurs de privilégier les activités de type high-tech, en renforçant le potentiel déjà existant de la micro-électronique locale, qui va principalement bénéficier des soutiens publics (aux investissements, au développement de l'activité, à l'embauche et à la formation du personnel). L'installation d'entreprises de la micro-électronique sur des terrains dégagés par les Houillères, qui date de la fin des années 70, -elle fut notamment incitée et aidée dans le cadre du Plan composants-, devient un des principaux enjeux de la reconversion. Se crée ainsi sur cette zone un tissu composé de grandes entreprises internationales et de PMI sous-traitantes high-tech, elles-mêmes indépendantes ou liées à des groupes internationaux. Ce nouveau milieu industriel est aujourd'hui fixé localement autour de deux grands établissements (ST Microelectronics et Atmel) immédiatement situés dans l'espace concurrentiel - cyclique et instable - du marché mondial des semi-conducteurs et insérés dans des firmes multi-nationales (par les capitaux et par les implantations) aux configurations elles-mêmes instables (les deux sociétés ont changé au moins une fois de propriétaire).

L'intervention de l'Etat dans la régulation des activités de construction navale passe notamment par une le soutien financier qu'il apporte aux chantiers dans le but de leur

permettre de résister à la concurrence elle-même très aidée des chantiers étrangers ; des incitations fortes à la coordination, à la spécialisation et à la recherche de progrès de productivité ; et, enfin, par une programmation pragmatique des restructurations par suppression ou fusion de certains chantiers liées aux directives européennes de la fin des années 70 (suite aux chocs pétroliers et à la concurrence extra-européenne, les potentiels de construction sont répartis entre les différents pays européens ; les Etats nationaux doivent arrêter leurs aides). Et c'est dans le cadre de cette régulation (notamment : création en 1981 de la Normed par regroupement des différents chantiers français / arrêt des aides de l'Etat...) que la fermeture du chantier de La Ciotat (suite à son dépôt de bilan après cessation des aides) est prononcée en 1986, par le ministre de l'industrie d'alors, Alain Madelin, qui applique à la lettre la directive européenne. La fermeture provoque une crise violente (sociale, syndicale, économique) dans une ville mono-industrielle, construite depuis des générations autour de cette activité (Garnier, 2000). Elle s'accompagne d'affrontements et de blocages qui vont durer plusieurs années (occupation du site par des salariés CGT/atermoiements sur des possibilités de reprise qui auraient pu permettre de poursuivre l'activité/refus par une grande partie de la population de faire le deuil de la construction navale), qui vont durablement marquer l'image de la ville et de sa population. Dans ce contexte, s'engage une longue phase de reconversion, où traitement social et traitement économique sont disjoints, ayant un double caractère : - à l'intention des salariés (incitation aux départs volontaires / mises en pré-retraite / choix entre capitalisation et conversion...) ; - à l'intention des entreprises afin de contribuer à leur implantation (création de zones d'entreprises défiscalisées, fonds d'industrialisation, fonds européens, revitalisation du site des anciens chantiers après une longue période où la CGT ne voulait y voir que l'installation d'une activité qui resterait de l'industrie navale lourde...).

De ce processus, émerge un nouveau tissu productif composé pour l'essentiel de PME et dont la particularité est d'être très éclaté sur trois sites disjoints et traversé par des logiques de développement très diversifiées :

- sur le site de l'ancien chantier (géré par une structure d'économie mixte) installation de 17 entreprises du secteur de la réparation haute plaisance, refect de bateau et autres activités de sous-traitance (réparation de moteurs, électricité yachting, travail du composite, contrôle de soudure, couverture de bateau...) ;
- Athélia, trois zones d'entreprises (135 entreprises environ), dans de secteurs diversifiés (artisanat, instrumentation médicale, R&D en micro-électronique, logistique, divers...) ;
- zone d'entreprises de Gémenos (180 entreprises) qui se remplit avec du high-tech (micro-électronique) à main d'œuvre hautement qualifiée (notamment Gemplus, leader de la carte à puce, qui fut créée par des anciens cadres de la micro-électronique locale), des établissements de production ou de groupage-éclatement logistique qui sont intéressés par le positionnement dans le sud français à un carrefour autoroutier, des établissements de services intéressés par la position relativement centrale par rapport au tissu des « grands comptes » (grands donneurs d'ordres) industriels ou tertiaires du Sud-Est français.

Une transition dans la continuité

Dans les décennies 80 et 90, avec une accélération dans la dernière période, l'évolution du tissu agro-industriel est marqué par la logique dominante de la distribution (on produit en fonction des désidératas de la consommation et de la distribution), de la libéralisation et de l'internationalisation des échanges (élargissement des zones géographiques de mise en concurrence), qui a aussi un effet de rationalisation et de structuration mais mobilisées ici dans un tout autre contexte et dans une tout autre logique que celle des « Trente glorieuses ».

Actuellement, la dynamique est plus portée par l'implantation de plates-formes logistiques, de transport et distribution (par les grands distributeurs, les sociétés de transport), spécialisées dans les fruits et légumes ou l'alimentaire ou non, attirées par les savoirs-faire locaux, l'existence d'infrastructures (reconversion des MIN en zones d'activité) et de services, par la situation géographique, plutôt désormais que du fait de l'existence d'une production agricole locale source potentielle d'approvisionnement. De ce point de vue, on note avec le temps, un détachement de certaines activités ou parties d'activité de la production locale et plus généralement de la production agricole.

L'ensemble des activités aujourd'hui présentes contribue à la présence d'un ensemble de compétences articulées et complémentaires autour des fruits et légumes (présence des activités de base et des services connexes) qui attirent de nouvelles entreprises et de nouvelles activités, susceptibles de mobiliser directement ou plus indirectement ces compétences et ces services, par ailleurs très bien situés sur les grands axes de circulation et proches des grands marchés de consommation du sud. Un des principaux arguments évoqués par les entreprises qui souhaitent s'implanter met en avant les caractéristiques de la main-d'œuvre locale : main-d'œuvre principalement issue du milieu rural -docile, non syndiquée, disponible-, elle possède les savoir-faire spécifiques nécessaires au travail des fruits et légumes. Ces qualités sont directement transférables aux nouvelles activités qui s'implantent : se sont des activités de main-d'œuvre qui recrutent un personnel ouvrier relativement peu qualifié sur le plan technique et scolaire, leur attente portant sur des critères de comportement et de fiabilité. Le tissu produit des compétences spécialisées, à la fois par l'acquisition d'une connaissance métier au sein des entreprises et l'existence d'une offre de formation spécialisée. A côté des activités de base, production agricole, expédition-commerce-distribution, transformation, s'y trouve aujourd'hui rassemblé un ensemble d'activités articulées : transport-logistique, plates-formes de distribution, fabrication de matériel, d'emballages, imprimeries, services qualifiés (conseil, laboratoires, recherche, centres techniques, formation, organisations professionnelles...).

B/ Les enjeux concernant les qualifications et les savoir-faire : disqualification et reconstruction de ressources spécifiques.

Pour l'ensemble des acteurs rencontrés sur les différents sites étudiés, les qualifications apparaissent bien comme un enjeu majeur des transitions et des potentialités de développement et de redéploiement économique de ces sites. Plus exactement, leur souci est que soit disponible localement une ressource humaine qui convienne aux entreprises qui souhaitent s'implanter, aussi bien sur le plan des niveaux techniques que des qualités sociales et comportementales répondant à leurs attentes. Dans ce sens, et dans l'ensemble des sites, les acteurs se sont mobilisés pour traiter collectivement cette question et mettre en place des actions et des dispositifs visant à y répondre. On note pourtant que, partout, c'est une question qui reste difficile à traiter et qui pose problème, pour des raisons qui sont cependant différentes.

Adaptation de l'offre de formation et difficultés de recrutement

Dans le tissu agro-industriel, les mobilisations conséquentes qui ont visé à adapter l'offre de formation à des besoins nouveaux butent sur les tendances lourdes de l'évolution socio-démographiques de la région, sur lesquels elles n'ont que peu de prise.

Il existe localement une offre locale de formation abondante et spécialisée, qu'il s'agisse de la formation initiale (présente à tous les niveaux) ou de la formation continue, que les acteurs concernés se sont efforcés de faire évoluer pour l'adapter à l'évolution des besoins : développement de formations supérieures (IUT, IUP, Institut supérieur de management agro-alimentaire); évolution de l'offre de formation initiale (automatismes, maintenance industrielle, réglementation-hygiène, qualité, commercial, techniques de production...); développement de l'apprentissage de niveau supérieur; offre de formation continue qui a évolué dans ses contenus et ses modalités (adaptation aux petites entreprises), ouvrant sur des certifications (CAP, CQP)... Les acteurs sont nombreux et spécialisés sur les secteurs présents : éducation nationale, établissements publics et privés liés au ministère de l'agriculture, université, OPCA de branches, organisations professionnelles, organismes de formation continue, consulaires, centres techniques..., entre lesquels se nouent des coopérations et des collaborations dont l'optique reste plus celle des branches et secteurs d'activité qu'elle n'est à proprement parler territoriale, bien que tout cela se joue dans un espace géographique bien circonscrit, chacun participant de façon indirecte et non directement coordonnée à alimenter ce pôle de compétences. On peut dire que c'est plus récemment que l'offre de formation devient l'objet d'une stratégie plus explicite en vue de conforter cet ensemble, notamment en terme d'offre de formation supérieure. Cette mobilisation en vue de l'offre de formation s'accompagne d'une mobilisation locale visant à renforcer le pôle agro-alimentaire, avec la mise en place au début des années 90 d'un pôle technologique spécialisé, Agroparc (Région, ville d'Avignon, consulaires). Il regroupe aujourd'hui un ensemble de ressources en matière de recherche-technologie et de formation supérieure permettant de valoriser et de fédérer des ressources déjà implantées et contribuant à en faire venir de nouvelles (ce pôle rassemble sur un même espace : IUT, ISEMA, CRITT agro-alimentaire, Centre technique de la conservation des produits agricoles, chambre d'agriculture, entreprises, pépinière d'entreprises, INRA, organisations professionnelles, centres de formation de la Chambre de commerce...). Des efforts de mobilisation ont été faits en vue d'une plus grande fédération des activités, d'une mise en réseau, et d'une animation du tissu (collectivités territoriales, consulaires, pouvoirs publics) à travers notamment la mise en place d'un syndicat mixte et de la maison de l'alimentation (organisation de séminaires, de salons professionnels...).

Mais, en définitive, ce qui pose problème n'est pas tant l'offre de formation ou de services spécialisés qu'un déficit de candidats pour la formation et les emplois de base (permanents et saisonniers) et de niveau de qualification intermédiaire, et ceci pour toutes les activités présentes. Plus qu'une carence en matière d'offre de formation, cette difficulté tiendrait aujourd'hui à une insuffisance de production sociale des qualités attendues par un ensemble d'activités réputées offrir des conditions de travail difficiles et des salaires bas. Par ailleurs, avec la réglementation, l'hygiène et la sécurité alimentaires (réglementation européenne, exigences des clients...) on observe une montée des exigences vis à vis des salariés de base en savoirs minimaux (savoir-lire-écrire est un minimum demandé) et en matière comportementale (être capable de respecter des consignes très strictes..) sans véritable contrepartie : le public maintenant susceptible d'aller vers ce type d'emploi (sortis sans qualification) ne possède pas ces qualités et, par ailleurs, les jeunes qualifiés acceptent moins d'entrer dans un système où ils considèrent aujourd'hui qu'ils se font exploiter, n'adhérant plus aux modes de gestion paternaliste assez typiques de ces secteurs. On observe une forte mobilisation des acteurs pour affronter de problème, avec la mise en place d'actions sur plusieurs registres (information et valorisation des métiers, partenariats entre branches et établissements scolaires / actions de formation des demandeurs d'emploi / développement des

structures d'insertion par l'économique : GEIQ, entreprises d'insertion). C'est aujourd'hui un réel problème pour ce tissu (solutions : automatiser, recours à une main-d'œuvre étrangère, délocaliser...) mais lié à des causes sur lesquelles il n'a que peu de prises (transformation socio-démographique).

Sur le bassin minier et à La Ciotat, les ressources traditionnelles ont été en quelque sorte « disqualifiées », il y a maintenant un déficit d'offre. Les acteurs butent sur la difficulté à en construire de nouvelles : les nouveaux tissus trop éclatés autour de La Ciotat rendent difficile la construction d'une offre de formation, les efforts réalisés pour fournir à la micro-électronique une offre de travail qui lui convienne a du mal à s'ajuster aux rythmes de cette activité ; l'usage de la formation au titre du traitement social en a donné un image négative auprès des entreprises nouvelles ; à la population locale, reste accrochée l'image souvent négative des anciens tissus qui produit des réticences à l'embauche.

La difficulté de re-construire une offre de formation spécialisée

Dans le bassin minier de Gardanne, les enjeux de la mobilisation des acteurs locaux en matière de formation (représentants de l'Etat, collectivités territoriales, éducation nationale, associations, acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion...) ont été double : fournir aux entreprises de la micro-électronique une offre de formation locale susceptible de répondre à leurs besoins et, du même coup, offrir des emplois aux jeunes locaux pour lesquels les débouchés traditionnels s'étaient taris. Dans ce sens, à la fin des années 90, le Conseil régional avait demandé une étude visant à mieux repérer les besoins des entreprises et l'offre de formation susceptible d'y répondre. Dans ce secteur, les ingénieurs sont recrutés sur un marché international, les techniciens sont recrutés au niveau régional et ce qui reste aux locaux ce sont les emplois d'opérateurs. Les choix opérés dans le processus de reconversion (en rupture avec les qualifications et savoirs liés aux activités traditionnelles) ont contribué à un déficit local en ressources humaines aptes à répondre aux attentes des entreprises de la micro-électronique, que ce soit sur le plan des savoirs techniques ou sur celui des comportements : les entreprises de ce secteur et les entreprises sous-traitantes sont plus un « monde d'ingénieurs et de techniciens » que d'ouvriers, comme ceux qui ont marqué la culture et les identités professionnelles à Gardanne ; la main-d'œuvre de l'ancien tissu a construit sa professionnalité dans l'entreprise et a pu arriver, par ce moyen, à un niveau de qualification technique très spécialisé (de type professionnel), les recrutements d'opérateurs dans la micro-électronique se font sur des savoirs techniques certes (de niveau bac-pro) mais reposent beaucoup sur des comportements et savoir-être (exigences de propreté, de rigueur dans les manipulations...). Une forte mobilisation des réseaux de partenaires locaux s'est opérée sous l'égide de l'Etat (via la sous-préfecture) dans le but d'orienter les demandeurs d'emploi jeunes et adultes vers cette activité et les former afin de répondre à ses besoins, mobilisant notamment tous les dispositifs publics disponibles (information sur les emplois disponibles, formations d'adaptation à l'emploi, FCIL, recrutement par la méthode des habiletés, contrats en alternance). Les établissements scolaires, les lycées professionnels d'Aix et de Marseille, répondent aux besoins par la voie de la formation initiale à travers des Bac professionnels et BTS, en relation avec les entreprises de la zone. Le lycée professionnel de Gardanne a plus récemment mis en place un BTS Electrotechnique et installé une salle blanche.

Mais cette mobilisation n'est pas sans rencontrer certaines difficultés, de plusieurs ordres, qui fait de la formation un problème récurrent et lancinant sur ce site. La planification des besoins et de l'offre de formation rencontre des difficultés constantes, qui tiennent aux

caractéristiques mêmes du secteur, fortement marqué par une double incertitude : économique (secteur cyclique) et technologique (on ne sait pas comment les métiers vont évoluer à très moyen terme). L'action de prévision et de programmation de l'offre se trouve constamment en bute avec cette caractéristique, qu'elle a du mal à intégrer (difficultés de programmer une offre qui devra répondre à des besoins qui pourront avoir considérablement changé ou pour former des jeunes qui sortiront à un moment creux de l'activité et ne seront pas embauchés). Ainsi, malgré la concertation locale qui a contribué à élever le niveau de qualification de l'offre de travail, les jeunes formés à Gardanne ont été mis sur le marché du travail à une période où les entreprises n'embauchaient plus, ou seulement en CD ou en intérim, alors même que des promesses incitatives d'embauches en CDI leur avaient été faites. Du fait du caractère très cyclique et à court terme de cette activité on se retrouve face au paradoxe suivant : les jeunes formés à la micro-électronique n'ont pas trouvé d'emploi dans le secteur à leur sortie ; un an plus tard, les entreprises recrutent soudainement et n'ont plus la ressource en face.... On observe par ailleurs, avec l'automatisation croissante de la fabrication, une « simplification » des tâches des opérateurs et une dépréciation de leurs compétences professionnelles. Ainsi, un bon niveau de formation professionnelle n'est peut-être pas automatiquement un passeport pour l'emploi dans la micro-électronique, au moins pour les locaux. Enfin, la main-d'œuvre locale souffre d'un déficit d'image auprès des employeurs : pour les acteurs publics comme pour les dirigeants des entreprises de la micro-électronique, l'image de l'ancien tissu, les représentations qui lui sont associées, les symboles qu'il évoque - monde ouvrier combatif, syndicalisme dur, harcelant et envahissant - est une image répulsive. Les entreprises se plaignent, en particulier, d'un manque de savoir-être de la main-d'œuvre. Ces observations mettent en évidence la réticence des acteurs industriels de la micro-électronique pour « importer » les ressources de l'ancien tissu ; l'appartenance à l'ancien tissu est un handicap dans la représentation des employeurs. L'image donnée de « terre de luttes sociales et de revendication » du territoire « bassin minier » contrecarre les aménités régionales : les directions des groupes en particulier craignent les mouvements sociaux pour l'image qu'ils donnent aux actionnaires ; pour les responsables locaux ces mouvements constituent un risque potentiel de délocalisation. Dans ce sens, les dispositifs de formation des locaux peuvent être considérés comme cherchant à opérer une double rupture : avec les qualifications mobilisées dans l'ancien tissu, avec les identités qui lui étaient associées et constituent un processus de reconfiguration-resocialisation des personnes aux exigences différentes de ce secteur.

Dans le même temps, progressivement, on assiste à la constitution d'un milieu local de la micro-électronique, qui est à l'origine de la production et de la présence locale de compétences de haut niveau. Un des grands établissements est à l'origine du creuset d'ingénieurs qui ont contribué à installer et à conforter la micro-électronique en Provence (tissu de PMI-PME locales) (Garnier, 1991). Ce tissu de PMI-PME innovantes qui se sont créés comme des fournisseurs de compétences pour la micro-électronique peuvent être un terreau complétant les ressources issues des deux grands établissements en vue de nouvelles créations et de nouvelles installations. C'est un potentiel qui peut attirer. De plus, l'installation dans le bassin de l'Ecole d'ingénieurs de la micro-électronique et la création d'unités de recherche coordonnées entre les universités régionales, les industriels et l'école pourraient donner à la partie « Etudes et développement » d'une des entreprises les ressources en savoir et en savoir-faire permettant de récupérer une part des tâches et des compétences techniques de Recherche-Développement-Innovation qui étaient jusqu'à présent réalisées à l'extérieur du territoire. Est-ce là la reconstruction pour partie d'un nouveau territoire ?

L'éclatement des besoins en qualification et du territoire à La Ciotat

A La Ciotat aussi, la reconversion a utilisé deux leviers : la formation des salariés encore en âge de travailler en vue de leur insertion sur le marché du travail (après que l'on en ait fait sortir du marché du travail une part importante), des actions visant à l'implantation de nouvelles entreprises. Si la disponibilité des ressources humaines est apparue comme un enjeu et un atout sur ce deuxième plan, c'est sur le premier que les mobilisations d'acteurs ont été les plus fortes, au cours d'une période de transition où fleurissent les dispositifs dans une problématique générale de la reconversion et de l'insertion : mise en place d'une cellule de reconversion s'adressant aux salariés des chantiers (entreprise + SPE) visant à améliorer le potentiel d'embauche sur le marché du travail, dans un contexte de transférabilité difficile des qualifications spécifiques à la construction navale et d'entrée sur un marché du travail de PME ; mise en place de dispositifs de formation ; création d'entreprises d'insertion et intermédiaires ; mise en place d'un PLIE. Dans cette période, les enjeux de formation et de qualification ont plus mobilisé les acteurs de l'emploi et de l'insertion que les acteurs industriels. En définitive, on peut dire que la formation a été plutôt mobilisée pour gérer la crise, comme traitement social de la crise, que comme outil d'accompagnement d'un projet industriel. L'Etat a géré la crise en limitant les dégâts sociaux par le double dispositif de capitalisation et de conversion des anciens salariés du chantier, en achetant la paix sociale par un grand nombre de mesures financières et institutionnelles (dispositifs de formation, d'insertion...) visant à satisfaire les attentes d'une partie de la population. Ce traitement social de la crise a été dissocié de son traitement économique pour lequel a été privilégiée une démarche quantitative de création d'emplois en « remplacement » des anciens plutôt qu'un véritable projet structurant, où ce qui comptait était moins l'adéquation de ces emplois aux besoins de la population exclue du travail que le nombre d'emplois créés. Les acteurs publics n'ont pas vraiment cherché de manière convaincante à recréer un nouveau milieu productif en continuité ou en remplacement de l'ancien. Si, dans un premier temps, ils ont cherché des solutions navales industrielles lourdes, c'était moins avec conviction que pour complaire aux « anciens du chantier en lutte » et à leurs organisations syndicales et politiques. Les trois sites de la reconversion étaient avant toute chose des lieux d'attraction d'entreprises et de création d'une certaine quantité d'emplois.

On observe actuellement un éclatement des qualifications recherchées, des aires de recrutement, des pratiques et des attentes des dirigeants d'entreprises en la matière. Dans le même temps, il s'agit aussi d'un éclatement du territoire : avec l'ancienne activité il y avait une unicité entre l'espace de vie, de travail et de formation ; dans la configuration actuelle se profilent des logiques et des inscriptions territoriales différentes et élargies. Le recrutement et la formation se font de façon différenciée selon ces territoires. Ainsi, sur le site des anciens chantiers, les recrutements s'opèrent d'une double façon : par une circulation dans le milieu de la réparation navale de plaisance, fortement implanté sur la côte et au niveau international ; et en utilisant les dispositifs existants localement, notamment en ayant recours aux associations intermédiaires locales. Mais ce milieu semble avoir la capacité de construire par lui-même sa propre professionnalité (mise en place d'une entreprise école spécialisée ; liens entre entreprises et partages d'expériences communes autour de la mer...). Le territoire de la haute plaisance s'étend sur la Côte d'Azur, l'Italie, et l'international (la Nouvelle Zélande), espace dans lequel opèrent les réseaux, où se fait le recours aux fournisseurs et aux prestataires de services. Sur la zone de Gémenos, les grosses PME de l'électronique recrutent du personnel hautement qualifié, notamment dans des circuits nationaux (écoles d'ingénieur) et internationaux. Les plus petites déclarent faire feu de tout bois en faisant appel à la mobilité

locale. Pour les chefs d'entreprises du site d'Athélia issus de La Ciotat, le passé représente une contrainte (La Ciotat a encore mauvaise réputation : pouvoir syndical qui fait peur aux entreprises). Ils mettent en évidence l'absence de véritables structures de formation et d'insertion (celles qui ont été mises en place leur semble avoir eu une fonction plus réparatrice que créatrice) et une trop faible adéquation entre l'offre de travail et leur demande. D'une façon générale, les chefs d'entreprises soulignent des difficultés pour trouver localement une main-d'œuvre qui convienne, notamment à travers les dispositifs d'insertion. Le territoire d'Athélia, qui n'a pas de spécificité d'un point de vue sectoriel et dont une partie s'est construite « contre » le chantier naval, couvre les communes voisines (Aubagne, Marseille et pays d'Aix) et « exclut » celui de La Ciotat. Les entreprises trouvent plus des ressources dans leurs propres réseaux (artisans, branches professionnelles...) que dans un territoire local.

Ainsi, La Ciotat apparaît aujourd'hui comme un territoire éclaté en termes de compétences requises, sans identification claire des besoins. Le territoire a perdu de son homogénéité, il n'y a plus de système local. Les entreprises s'inscrivent dans des logiques qui le dépassent voire l'excluent. Cette situation doit aussi être mise en relation avec l'évolution des formes de concentration/déconcentration des pôles urbains autour d'Aix et de Marseille qui modifie les affectations d'occupation des territoires (le territoire du travail n'est plus celui de la résidence) et les mobilités entre les pôles qui les constituent, différents toutefois selon les catégories de population. Par ailleurs, pour nombre d'entreprises, l'implantation locale est plus liée aux incitations fiscales que du fait d'un attrait pour ce territoire, les appartenances en sont d'autant limitées. On observe toutefois dans la période la plus récente une mobilisation des chefs d'entreprises qui entendent « se positionner collectivement » et se mobiliser en tant qu'acteurs, pour faire face à cet éclatement et au vide institutionnel qui, pendant des années, a tenté de maîtriser le coût de la rupture mais se trouve dans l'incapacité d'avoir prise sur le présent. Se pose toutefois la question de comment ces nouveaux acteurs peuvent véritablement se constituer en acteur collectif.

En définitive, on se rend compte que, sur l'ensemble des sites étudiés, les volontés butent sur la question de la création de ressources spécifiques et/ou de leur adaptation. La difficulté à recréer des ressources spécifiques en qualifications et formation apparaît aussi comme la difficulté à créer-recréer du territoire. Ainsi, le devenir des ressources spécifiques et la construction de nouvelles ressources (les capacités à le faire) dans ces domaines apparaissent ici comme de bons analyseurs et de bons révélateurs des modes de recomposition des tissus productifs et de leurs rapports au territoire. Les trois cas de figure de notre recherche peuvent en servir d'illustration.

On rejoint ici la question plus générale des processus de « territorialisation » (Fourcade) ou celle des conditions qui font qu'un espace localisé se transforme en véritable territoire à travers des modes différenciés de combinaison de deux logiques : d'intentionnalité des acteurs (gouvernance/environnement/entreprises), liée à la dynamique spatiale ; d'intégration (environnement/activités/entreprises), liée à la dynamique industrielle. Dans les cas étudiés, on a assisté à des processus que l'on pourrait qualifier de dé-territorialisation (Gardanne, La Ciotat) qui conduisent à la fois à l'émergence d'espaces localisés (simple juxtaposition d'activités, comme sur les zones d'entreprises autour de La Ciotat) et à une possible re-territorialisation, avec l'émergence de territoires potentiels (autour de la micro-électronique, autour des activités de réparation navale de haute plaisance).

C / Forces centripètes, forces centrifuges et logiques extra-territoriales

Cette difficulté qu'ont les acteurs à créer des ressources spécifiques en matière de formation et de qualification a plusieurs origines.

On observe, d'une part, que cette difficulté tient au fait que le lien entre ancien et nouveau tissu ne se fait pas (à La Ciotat, à Gardanne). De nouvelles zones d'entreprises et de nouvelles activités ont été implantées, qui ne sont pas encore des territoires. Certains pourraient le devenir (la micro-électronique, le site des anciens chantiers de La Ciotat), d'autres n'ont peut-être aucune chance de le devenir. On peut par ailleurs se demander si, en définitive, ils ne s'intègrent pas dans de nouvelles échelles spatiales qui constitueraient, elles, le nouveau territoire pertinent (on pense à l'aire urbaine marseillaise par exemple). Ces remarques conduisent à s'intéresser aux conditions, aux bases minimales sur lesquelles un territoire peut se construire : les nouvelles zones sortent, en quelque sorte, d'un néant (pas de passé, pas d'histoire...), il n'y a pas d'acteurs collectifs, il faut sans doute aussi de la durée. On observe que c'est là où il y a le plus de durée et le plus de relation avec l'ancien que de nouveaux territoires sont susceptibles de se constituer (notamment sur le site des anciens chantiers à La Ciotat : utilisation des infrastructures, lien symbolique autour de la mer et de la navigation).

D'autre part, la capacité d'action des acteurs, et l'efficacité de leur action, est d'autant limitée par le fait que les territoires et les tissus productifs sont inscrits dans les tendances lourdes d'évolution de la société sur lesquelles ils n'ont que peu de prise. On l'a vu pour le tissu agro-alimentaire, mais ceci est valable pour bien d'autres, l'action locale bute sur les transformations socio-démographiques particulièrement prégnantes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (élévation des niveaux scolaires, disparition de la population rurale traditionnelle au profit d'une occupation résidentielle par d'autres catégories de population...).

Par ailleurs, les territoires et les tissus productifs sont de plus en plus traversés par des logiques extra-territoriales et des forces centrifuges.

Dans le processus de transition que connaît le bassin minier de Gardanne, les actions engagées par les acteurs ont visé à fournir localement des ressources susceptibles de pérenniser la présence des grands établissements de micro-électronique. Cependant, plus que par le passé, les activités présentes relèvent de logiques extra-territoriales qui dépassent l'action et les capacités d'action et de mobilisation du niveau territorial, qui s'inscrivent dans un contexte de forte incertitude. On est ainsi passé d'une situation où la stabilité du marché national et de la technologie conjuguée à la gestion du secteur charbonnier conjointement par l'Etat et par le corps des ingénieurs des Mines garantissaient la pérennité, la cohérence et l'ancrage territorial du tissu productif lié au bassin de Gardanne, à une situation où une nouvelle activité à marché mondial instable et à technologie très évolutive mobilise ses ressources d'une manière diversifiée et de façon beaucoup plus détachée du territoire local. Le tissu est maintenant composé de grands établissements inscrits dans des logiques multi-nationales, logiques financières des actionnaires, changement de main des capitaux... La conjoncture économique au niveau international fragilise ces activités, les PME sous-traitantes souffrent particulièrement de la dernière crise du secteur. L'automatisation de plus en plus poussée de la fabrication dans le secteur de la micro-électronique, le faible besoin de qualification de la main d'œuvre qui en découle, le coût de cette main d'œuvre rendent envisageable la délocalisation des activités de fabrication vers l'Asie du sud-est (se crée dans

ces régions une nouvelle forme de production qui permet une diminution encore plus importante des coûts de production : les «fonderies», ou la fabrication des «puces» est totalement indépendante du développement, de la mise au point, de la spécification du produit). Les différentes difficultés économiques rencontrées par les grandes entreprises les amènent soit à internaliser certains travaux de maintenance et d'entretien réalisés auparavant par la sous-traitance, soit à encadrer cette sous-traitance dans des contrats avec des objectifs et des coûts très stricts, de plus en plus couverts par des filiales de grands groupes d'entretien et de maintenance. Enfin, la déstabilisation du tissu « traditionnel » est accentuée, d'une part, par la montée d'impératifs de rentabilité mesurés aujourd'hui au niveau international, et susceptibles de remettre en cause la pérennité des entreprises plus anciennement implantées (privatisation progressive de la centrale thermique, avenir problématique de l'établissement de Péchiney) et par la mise à mal des tissus de sous-traitants qui leur étaient attachés.

Au cours de la dernière décennie, le tissu agro-alimentaire est traversé de façon croissante par des logiques extra-territoriales, de différentes natures et de différents ordres. Concurrentiel, d'abord, notamment avec l'élargissement des mises en concurrence directe des produits agricoles (stratégies de la grande distribution, union européenne) avec ceux des pays producteurs qui arrivent en même temps (perte de l'atout primeur), d'abord au niveau européen (Espagne, Italie, Grèce, Portugal, projets d'ouverture aux produits des pays méditerranéens tiers) puis au plan international (place croissante des produits importés dans l'activité de commerce-expédition-distribution locale : élargissement des gammes de produits, tensions croissantes sur les prix). Stratégique, ensuite : des entreprises locales sortent partiellement du territoire soit pour délocaliser (implantations d'exploitations au Maroc), soit pour s'inscrire dans une stratégie multi-sites (élargissement des volumes et des gammes de produits sur lesquels on peut s'approvisionner). On observe aussi la croissance de l'implantation d'établissements de groupes nationaux (transports, distributeurs), dont la logique d'implantation est liée à un atout de localisation du tissu, mais qui peut se renverser avec le temps (ces entreprises moins insérées localement n'hésiteront pas à partir). Des changements de capitaux et des rachats d'entreprises font que les directions et les cadres de nombre d'établissements ne sont plus des locaux et sont donc moins imprégnés et partie prenante du tissu, ils y restent moins longtemps. Ils sont moins investis dans la vie locale professionnelle. Le maintien sur le site d'établissements de groupes nationaux et internationaux de plus ancienne implantation n'est plus assuré (bien que des sièges sociaux ou établissements de production soient restés du fait de l'attachement des dirigeants à la zone, qui ne voulaient plus en partir, le cadre de vie attirant pour les cadres et les dirigeants étant en même temps une ressource et un handicap pour ce tissu, du fait notamment de la pression foncière). Le niveau européen opère une régulation de plus en plus prégnante (aides structurelles, réglementation, orientations économiques). De ce fait, on peut dire que ce tissu a moins de prise sur son devenir.

Enfin, concernant La Ciotat, on peut se demander s'il possible de parler de forces centrifuges et/ou de logiques extra-territoriales -(sauf dans les cas de Gemplus qui a changé d'actionnaires majoritaires, et pourrait, en suivant une logique plus financière, délocaliser ses productions nécessitant une main-d'œuvre banale, ou d'entreprises susceptibles de quitter le site maintenant que les exonérations fiscales sont arrivées à terme)- tant ce territoire aujourd'hui ne semble plus en être un.

Les acteurs se mobilisent pour activer des forces centripètes (attirer et maintenir des activités) dans un contexte où les territoires sont de plus en plus confrontés à des logiques extra-

territoriales et à des forces centrifuges. Dans cette situation particulière d'instabilité et d'incertitude où s'instaurent de nouveaux rapports entre l'appareil productif et les territoires (nomadisme des firmes, mise en concurrence des territoires), la littérature met en avant la capacité des acteurs à se mobiliser collectivement afin de créer des ressources spécifiques, qui elles-mêmes créeront des irréversibilités permettant d'attirer et de « capturer » des firmes, dans un contexte où le long terme n'est jamais assuré. Les observations réalisées dans notre recherche, à travers l'analyse de processus visant à créer des ressources en qualifications et en formation, confortent ce propos. Dans le même temps, il invite à en relativiser la portée, et ceci d'autant que c'est au moment où les acteurs locaux nous semblent avoir de moins en moins de prise sur leur devenir que le développement local, la décentralisation et la proximité rencontrent le plus de zélés. De notre point de vue, c'est plutôt au croisement de trois forces, -centripètes, centrifuges et de dépendance de sentier-, que doivent se lire les évolutions actuelles des économies « traditionnelles ».

* * _*

Bibliographie

- Beslay Christophe, Grossetti Michel, Taulelle François, Salles Denis, Guillaume Régis, Daynac Michel (1998), La construction des politiques locales. Reconversions industrielles et systèmes locaux d'action publique, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 220p.
- Brusco Sebastiano (1982), The Emilian Model. Productive decentralization and social integration, Cambridge Journal of Economics, n°6
- Colletis Gabriel, Pecqueur Bernard (1993), Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3, pp.489-508
- Courlet Claude, Pecqueur Bernard, Soulage Bernard (1993), Industrie et dynamiques de territoires, Revue d'Economie industrielle, n°64, pp.7-21
- Dauty Françoise, Larré Françoise (2001), La réactivité industrielle : caractéristiques et outils, communication à la 3^e université d'automne du GRECOS « Nouvelles technologies, stratégies des firmes et développement territorial », Marrakech, 30.10/1.11, 18p.
- Fourcade Colette (), Approche stratégique des processus de territorialisation, Montpellier, ERFI, note de travail, 16p.
- Ganne Bernard (1992), Place et évolution des systèmes industriels locaux en France : économie politique d'une transformation, in Benko G., Lipietz A. (dirs.) Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, PUF, coll. Economie en liberté, pp.135-345
- Garnier Jacques (1991), Haute technologie dans le pays d'Aix en Provence, Aix-en-Provence, Lest, 127p.
- Garnier Jacques (2000), La crise de la construction navale dans l'économie et la société provençales, Industries en Provence, n°6, pp.27-32

- Garnier Jacques, Haas Sandrine, Lamanthe Annie (1992), L'analyse sociétale pour une approche du local, in Arliaud M. Lamanthe A., Romani C., Les approches du local, Objets, méthodes et itinéraires de recherche, Céreq, Documents de travail, n°76, pp.125-140
- Iribarne (d') Alain (1983), La compétitivité. Défi social, enjeu éducatif, Paris, Presses du CNRS, coll. Sociétés en mouvement, 283p.
- Lamanthe Annie (1998), Eléments pour une approche des processus de configuration de l'activité productive. Le cas de PME transformant des fruits et légumes en Provence, des « Trente glorieuses » à la crise, Thèse en Economie et sociologie du travail, Aix-en-Provence, LEST – Université de la Méditerranée, 449p.
- Lamanthe Annie (2001), Petites entreprises à l'épreuve de la rationalisation. Le cas de la transformation des fruits et légumes en Provence, des années soixante aux années quatre-vingt-dix, Revue Française de Sociologie, 42-3, pp.509-536
- Lancian-Morandat Caroline, Hiroatsu Nohara (2003), Les essaimages académiques dans le secteur de l'informatique en France : effets institutionnels, effets de territoires ou construction d'acteurs locaux, Revue d'Economie Urbaine et régionale, n°2
- Maurice Marc, Sellier François, Silvestre Jean-Jacques (1982), Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne, Paris, PUF, coll. Sociologies, 382p.
- Raveyre Françoise, Saglio Jean (1984), Les systèmes industriels localisés : éléments pour une analyse des ensembles de PME industriels, Sociologie du travail, n°2, pp.158-176
- Rychen Frédéric, Zimmermann Jean-Benoît (1999), Du bassin houiller de Gardanne au pôle micro-électronique provençal : reconversion ou mutation, Marseille, Grequam, 14p.
- Zimmermann J.-B. (2000), Les paradoxes de la proximité – nomadisme et ancrage territorial, papier pour le séminaire de thèse, Lest, 9p.
- Zimmermann J.-B. (2001), The firm/territory relationship in the globalization : towards a new rationale, European Journal of Economic and Social Systems, 15 – 1, pp.57-75

SIGLES UTILISES

BTS – Brevet de Technicien Supérieur
CAP – Certificat d’Aptitude Professionnelle
CDD – Contrat à Durée Déterminée
CDI – Contrat à Durée Indéterminée
CQP – Certificat de Qualification Professionnelle
CRITT – Centre Régional d’Innovation et de Transfert de Technologie
FCIL – Formation Complémentaire d’Initiative Locale
GEIQ – Groupement d’Employeurs pour l’Insertion et la Qualification
INRA – Institut National de la Recherche Agronomique
ISEMA – Institut Supérieur de Management Agro-Alimentaire
IUP – Institut Universitaire Professionnalisé
IUT- Institut Universitaire de Technologie
MIN – Marché d’Intérêt National
OPCA – Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PLIE – Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi
PME-PMI – Petites et Moyennes Entreprises – Petites et Moyennes Industries
SPE – Service Public de l’Emploi